Image not found or type unknown

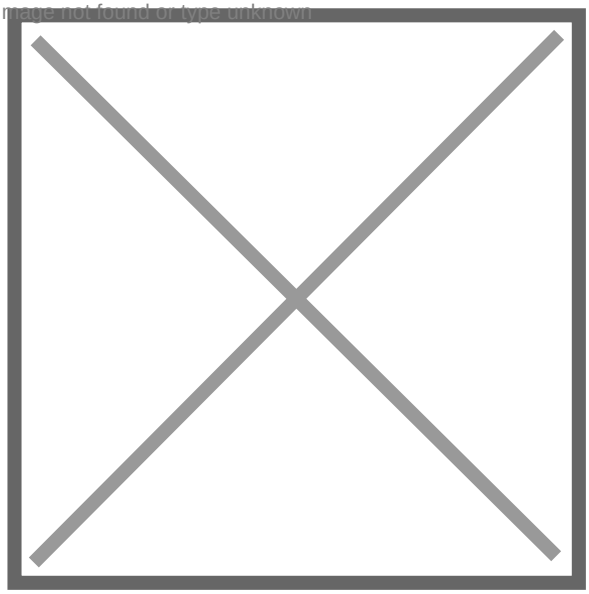

Fond de garantie recouvrement

Par **Mamamia70**, le **05/11/2016** à **18:01**

Bonjour, je vous demande de m'éclairer à un sujet qui me dépasse.
Mon ex-conjoint et père de mes enfants vient d'être libéré de prison après une peine de 2ans et demi. Il n'est pas français, à sa sortie qui date de 3semaines et aujourd'hui il n'a plus de titre de séjour donc pas de travail, plus de compte en banque, aucun revenus. Dans cette situation j'ai accepter de l'héberger le temps de trouver une solution à ces problèmes.
Aujourd'hui je reçoit à son nom mais à mon adresse et mon nom un courrier du fond de garantie, une mise en demeure recouvrement sur décision de justice de régler la somme de 15000 euros. Comment négocier avec eux sachant qu'il n'a ni revenus ni compte en banque ni papier l'autorisant à travailler ou obtenir des droits assedics ou rsa? Donc il vit à ce jour avec mes petits moyens (vraiment petits, ayant la charge exclusive de nos deux enfant au vue de sa situation et un petit salaire). Peuvent-il s'en prendre à moi et mes petits moyens ?
Je panique un peu, moi qui croyait que les choses s'arrangeraient après sa peine purgée,
Merci de votre attention et de prendre le temps de m'éclairer.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés